

Commune d'OUGNEY

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL EXTRAORDINAIRE

Séance ordinaire du 29 octobre 2020

Présents : Mr Cédric IVANES, Mr TONNELIER Nicolas, Mr BÔLE Hervé, Mme GILLET Françoise, Mme MAITE Aurélie, Mme JUY Ghislaine, Mr JOUILLEROT Sébastien, Mr POLYDAMAS Moïse.

Absents excusés : Mme ROTH DIT BETTONI Emilie, Mr PILLOT Sébastien, Mr LAVRY Gilles

La séance commence à 19h05

Facture Clovis :

Le Maire propose le règlement de la facture de l'entreprise Clovis qui a fini les travaux. Le montant est égal au devis de 6235€ une facture supplémentaire de 220€ est présentée au conseil.
Approuvé à l'unanimité.

Marquage au sol :

Le Maire propose pour le marquage au sol de la commune 4 marquages en plus des passages piétons et le rafraichissement pour les passages existants au nombre de 5, marquage en zig zag pour l'arrêt de bus des lycéens à l'entrée du parc de pétanque et la remise en peinture du ralentisseur.

2 devis sont présentés au conseil municipal :

RPS : 1 152,00€ TTC

SNM 1 662,00€ TTC

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le devis RPS à 1 152,00€.

Commission appel d'offre :

Le Maire propose : 3 titulaires : Moïse POLYDAMAS, Ghislaine JUY et Aurélie MAÎTRE

3 suppléants : Sébastien JOUILLEROT, Hervé BÔLE, Nicolas TONNELIER.

Approuvé à l'unanimité.

Cross Téléthon :

Le Maire expose la demande de subvention du RPI pour le cross du Téléthon. Celui-ci demande une participation de 0,40 centimes par tours réussi par enfant, ceux-ci ont effectués 186 tours. Au vue de la situation actuelle, le conseil municipal décide d'arrondir la subvention à 0,50 centimes par tours soit un total de 93€.

Approuvé à l'unanimité.

Les PAVIOU :

Le Maire propose la demande de subvention des Paviou, car celle-ci n'a pas pu pour les raisons sanitaires réaliser les manifestations prévues en 2020, reçu par courrier pour l'année 2021.

8 contre. Le conseil répondra à l'association des paviou et leur proposera de refaire une demande début 2021.

Questions diverses

- Suite à la sécheresse le maire à faire la demande auprès de la préfecture pour être reconnue catastrophe naturelle, après 2 demandes de riverains.
- Annulation des activités de fin d'année : repas des séniors, marché de Noël et Noël des enfants.
- Colis pour tous les enfants de 0 à 18 ans : 1 carte FNAC à 15€ à titre exceptionnel due au COVID;
- La poubelle au terrain de pétanque n'a plus de couvercle et elle est très sale.
- Date pour les illuminations de Noël le 04/12/2020.

La séance est levée à 20H03

Le Maire
Cédric IVANES